Concours d'affiche
du Carnaval de la Sorcière d'Arnage 2020

1...2...3... Top départ pour le concours !

Avis aux amateurs ! Soyez créatifs !

L'affiche retenue deviendra l'emblème officiel du Carnaval 2020 !

MAISON DES HABITANTS 67 rue des Collèges 72230 ARNAGE / 02 43 21 46 58
centre.social.arnage@gmail.com / centre-social-arnage.e-monsite.com

Règlement du concours d'affiche

ARTICLE 1 : accès concours

- Le concours est ouvert à tous : 1 concours adultes et 1 concours enfants. Pas de limite d'âge, ni de pratique en sorcellerie exigées.

ARTICLE 2 : format demandé

- Portrait (à la française) : 29,7 cm x 42 cm (A3)

ARTICLE 3 : informations obligatoires

- Prévoir à l'endroit de votre choix, l'intégralité du texte suivant :

Carnaval de la Sorcière
ARNAGE
du 21 février au 8 mars 2020
Défilé le dimanche 8 mars à 15h00

Merci d'être attentif à la lisibilité des lettres, des dates et de produire une **affiche aux couleurs vives !**

- Doivent obligatoirement être représentées sur l'affiche **la lune et une sorcière**. Le dessin étant destinée à des supports de communication, les auteurs veilleront à ce que le visuel intègre harmonieusement les informations relatives à l'évènement. Laisser un bandeau blanc en bas de l'affiche pour les logos.

ARTICLE 4 : restitution affiche

- Les affiches doivent être déposées ou envoyées au plus tard le **MERCREDI 4 DECEMBRE 2019**

à la Maison des Habitants
L'Éolienne
67 rue des Collèges 72230 ARNAGE

N'oubliez pas de noter au verso vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone (précisez : enfants ou adultes)

ARTICLE 5 : Palmarès

- Les affiches reçues seront toutes exposées dans l'avenue de l'Éolienne.
- Le public sera invité à désigner son affiche préférée (vote par urne). Chaque visiteur pourra voter une seule fois, pour une seule affiche dans chaque catégorie : adultes et enfants.
  Par la suite, un palmarès sera établi par le jury du Comité de Réflexion et d'Organisation du Carnaval (CROC 'Arnage) pour le concours adultes et le concours réservé aux enfants !
- Le lauréat de l'édition 2019 ne peut pas concourir en 2020
- Le vainqueur du concours 2020 ne pourra pas représenter une nouvelle œuvre pour le concours de l'année suivante

ARTICLE 6 : droit à l'image et de reproduction

- Les participants autorisent la Maison des Habitants à utiliser gratuitement leurs affiches sur tout support dans le cadre de sa communication liée au concours d'affiche.
- Le lauréat cède à la Maison des Habitants le droit de reproduction et d'exploitation de sa création, à titre gratuit, dans le cadre de la promotion du Carnaval, et pendant toute la durée de celui-ci.

ARTICLE 7 : récompenses

Concours adultes

- Le lauréat aura le privilège de recevoir un bon d'achat pour du matériel de dessin
- Le 2ème et le 3ème "meilleur créateur" d'affiche seront également récompensés

Concours enfants

- Un cadeau-surprise récompensera les enfants !

Carnaval de la Sorcière d'Arnage
Maison Des Habitants

La participation au concours d'affiche emporte acceptation du présent règlement

La proclamation des résultats du concours et la remise des prix auront lieu
SAMEDI 11 JANVIER 2020 à 11h00 à l'Éolienne
Cérémonie ouverte au public !

Historique

Depuis 1989, en période de Carnaval, la ville d'Arnage voit d'étranges phénomènes bouleverser la paisible vie de ses habitants. Ce mystère tire ses origines de l'histoire terrible que vécut une sorcière au Moyen-Âge.
De vilains villageois, pas assez fortunés pour se payer un beau bûcher bien flambant, chaud et brûlant à souhait, s'étaient à l'époque abaissés à noyer leur trop gentille sorcière, accusée de jeter des sorts à tort et à travers. Mais, « la fraîcheur de l'eau l'ayant ranimée, la femme se mit à nager et gagna l'autre rive » d'où les cris décontenancés des habitants « V'là t'y pas qu'ar'nage ! ».
Le village avait trouvé son nom et depuis, chaque année, à la période du carnaval, la sorcière refait surface.

Pour les joyeux drilles de la région, cette fabuleuse légende sera l'idée de départ d'un carnaval ensorcelant. En effet, à chaque Carême, les rues de la cité sont subitement envahies par des sorcières débridées, accompagnées de leur bande de carnavaliers hilares. Et devant les quelques 3000 badauds rassemblés pour l'occasion, elles s'affrontent lors d'un défilé hors du temps : laquelle d'entre elles saura s'attirer les bonnes grâces des autorités bienveillantes du village et se faire élire « Sorcière de l'année » ?

A l'instar des carnavals traditionnels, la richesse et la réussite de cet événement reposent sur la participation active des carnavaliers (population) qui profitent de l'occasion pour faire la fête.

Pour participer, c'est très simple. Chacun peut avec ses amis, sa famille, son percepteur ou même son banquier, constituer une bande puis inventer tous les stratagèmes imaginables pour que sa sorcière bien-aimée soit l'élue de l'année.

Scènes de liesse et de délire au coeur d'une cité aussi paisible qu'Arnage !
Ne serions-nous pas tombés dans le Monde à l'Envers ????

© IH/MDH Arnage / Impression par nos soins